

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 21

Artikel: Le treizième à table : (fin)
Autor: Barancy, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lire, M. Montandon prononça ces quelques paroles :

« Laure ! Laure ! tu m'appelles, je t'entends, je vais à toi ! » Puis il ferma les yeux : il avait cessé de souffrir.

C'est lundi 19 courant qu'a eu lieu, au cimetière de Nyon, l'enterrement de M^{me} Laure Montandon et de M. James Montandon, son frère.

Toute la population de Nyon, hommes et femmes, sans distinction de classe, avait tenu à rendre un dernier hommage de respectueuse sympathie à ces chères victimes.

Et, en présence de ces deux cercueils tout couverts de fleurs, en entendant vibrer la parole éloquente et émue de M. le pasteur Landriset, rendant témoignage de la vie simple, courageuse et digne, entre toutes, de cette famille Montandon, disparue aujourd'hui ; de cette famille qui était si unie et dont les membres s'aimaient tant, les natures les plus endurcies sentaient leur cœur se dilater et leurs paupières se mouiller de larmes.

En sortant du cimetière, chacun pensait : « Hélas ! tout n'est pas terminé, il reste une tombe béante qui attend un cercueil ! Nous reviendrons demain ! »

Il me souvient m'être arrêté, en me promenant en forêt, à regarder un arbre qui avait été touché par la foudre. L'on apercevait parmi les branches à moitié carbonisées un petit amoncellement de cendres qui, avant la catastrophe, était un joyeux nid d'amour et de tendresse.

Eh bien, maintenant, je ne puis plus passer devant la maison qui fut celle des Montandon, sans me rappeler l'arbre foudroyé et le nid réduit en cendres.

AD. L.

Lo duet.

Lo duet, c'est 'na poueta manaire. Suffit que dou fiers bocons sè tsermailéyont, à bin que l'aussont 'na niése, rappoo à 'na pernetta, et mèmameint po onna réson que ion dit à l'autro, crac ! Quaique mè gaillà que sè battont ein duet ; que risquent dinsè dè sè fottre bas à dè s'estraupia po lo restant dè l'ao dzo. L'est verè dè derè que d'adzo sè font pas grand mau, et que 'na petita grafougnire que ion fà à l'autro, l'est tot cein qu'ein faut po l'honneu. Ah ! l'est galé, cé honneu !

Ora, tsaquè pàys a sà mouda po sè battre ein duet. Lè z'ons sè battont avoué d'adzi pistolets, à veingt pas ; d'adzi l'autro avoué l'épia à bin lo sàbro, mà sè faut mettrè pe près. Y'ein a mèmameint, s'on dit, dein certains pàys, que tiron ai boutsès, et cé qu'a la petita, sè d'adzi eimpouésenà. Ein Corse, dè iò lo grand Napoléon étai bordzai, lai vont

avoué lo pètairu. Ein Suisse, ti cliào z'utis sont défeindus ; s'on sè bat ein duet, c'est à coups dè chaton, à bin à coups dè poeing. Quand ion a de à ne n'autro : « Géomètre, » à bin oquie d'approtseint, l'autre repond : « Redis-lo vâi ? » Et se l'autro lo redit : hardi ! on sè châtè dessus, et l'honneu est sastifé quand y'ein a ion que bastè avoué on ge potsi à bin on gràobon su lo naz, à mein que lè fennès à lè z'amis lè vignont separà.

Mà dè très-ti lè pàys iò on sè bat ein duet, c'est ein Californie iò cein est lo plie z'horriblio. On baillè ai dou lulus que sè dussont battre, à tsacon on couté ; na pas on tsàtra-dzenelhie, mà on grand couté, molà tot frâis, ardeint coumeint on rajà, et poeintu coumeint on épena. Adon on einclliou lè dou compagnons dein onna tsambra borgne, iò on ne vâi pas on istière, et hardi ! sè tsappliont quie à novion.

Y'a z'u, y'a on part dè teimps, ion dè stâo duet per lè àotrè. Quand le dou lurons ont età cotà dedein, l'ont coumeinci pé fèrè onna chetta d'einfai. On n'ajamè bin su cein que lai s'étai passà ; mà tantià que fasont d'adzi boeilâs à einsordolhi on toupin, et tsacon refrezenavé ein oïesseint cé brelan et ein sondzeint à la boutséri que sè fasai que dedein. Peinsà-vo vâi ! dou gaillà furieux que tignont à tsacon on grand couté dè tiacaion et que sè déchicottont sein vairè bè ! Brrr : Rein què dè lai peinsà, cein vo met ein pé dè dzenelhie. Enfin après on momeint dè chetta, on n'out perein ; tot sè câisè ; on attiutè pè lo perte dè la saraille : rein ! Tot est fini, on n'out pas pè ranquemellà. Pourro bougro !... On àovrè la porta po ramassà lè cadâvro, et que vâi-t-on ?.... Te possiblio ! Duè tsambès que peindolhivont contrè on mouret, à quatre pi dè hiaut, et duè z'autrès tsambès contrè on autre mouret. On allumè 'na lanterna po tsertsi lè gaillà... L'étonnè ti dou achetâ, tsacon su on trarlià, que l'atteindiont qu'on l'ao vignè àovri la porta.

LE TREIZIÈME A TABLE.

PAR JEAN BARANCY.

[Fin.]

Je ne m'endormis pas de longtemps cette nuit-là. Je songeais à Danielle, à son fiancé et surtout à Bénédic. Ce dernier m'intriguait. Ce treizième à table dont la présence avait glacé les convives, ce treizième avec sa face pâle et ses yeux étranges, hanta si bien ma pensée que, même dans mon sommeil, je le revis encore.

Il quitta Arcade dès le matin et Mosette, qui le conduisit jusqu'à la patache faisant le service de Vernaise, ne réussit point à lui arracher le secret de sa tristesse. Il nous le dit à son retour et en parut fort contrarié.

Quelques jours se passèrent.

La noce devait avoir lieu le 20 de ce mois et le 18 on apporta à Nielle sa toilette de mariée : la robe de satin enguirlandée de brindilles d'oranger, le voile de tulle, et la parure de fleurs, blanches comme son âme de jeune fille.

Les dentelles, les broderies, les longues jupes, le voile, les petites bottines envahirent les fauteuils et les chaises de sa chambre, après quoi Nielle déclara que toutes ces jolies choses devant lesquelles se pâmaient d'admiration la bonne Mme Mosette, la servante et les amies de la fiancée, resteraient là... indéfiniment !

Oui, vous avez bien lu. Elle déclara encore qu'il fallait rompre le mariage si on ne voulait pas la faire mourir de chagrin. Et voilà.

Je vous laisse à penser l'étonnement et la consternation des Mosette ! Ils eurent beau dire, ils eurent beau faire, Nielle proclama que la contraindre serait la tuer. La tuer ? Comprenez-vous ça ?

Mais enfin, pourquoi ce revirement ? Pourquoi n'avoir pas avoué plus tôt que cette union lui déplaisait ? Eh bien ! parce qu'elle croyait vaincre dans la lutte, parce qu'elle espérait dompter son cœur... Mais elle ne le pouvait pas ! Non, non, elle ne le pouvait pas ! Elle n'aimait pas son fiancé, elle ne l'aimerait jamais, elle le sentait bien maintenant, lutter encore serait au-dessus de ses forces...

Voici qu'un moment après cette confidence, Bénédic, qu'on n'attendait guère, arriva toujours grave, toujours pâle, avec ce même air fatal qui commençait à m'agacer. Naturellement il ne savait rien de l'étrange aveu fait par la jeune fille. Il nous serra la main et embrassa maman Mosette ainsi que Nielle.

— Ah ! ah ! fit notre ami, avec un petit rire forcé, tu n'as pas oublié le grand jour, mon cher enfant ? et tu es exact au rendez-vous.

Bénédic soupira, ce qui n'était point une réponse.

— Eh bien ! reprit Mosette en l'entraînant dans le jardin, sortons un peu, j'ai à te parler.

— Moi aussi... j'ai à vous entretenir d'une chose... murmura le jeune homme qui n'acheva pas sa phrase, tant il était ému.

Ils sortirent tous deux.

— Mon ami, continua-t-il, lorsqu'ils furent seuls, et sans donner au père de Danielle le temps de lui raconter ce qui venait de se passer quelques minutes avant son arrivée ; mon ami, j'ai une confidence à vous faire... j'ai un conseil à vous demander... et, je vous en prie, répondez-moi sans arrière-pensée... je souffre tant !

Mosette le regarda plus attentivement et, étonné de l'altération de ses traits, il lui prit les mains.

— Quel est ton chagrin, mon cher enfant ? dit-il ; tu sais toute l'amitié que j'ai pour toi, je te conseillerai comme si tu étais le mien.

— Je dois... entrer au monastère... reprit le jeune homme avec une émotion croissante. Je l'ai promis à ma mère et certes cette promesse que je fis alors, je la fis librement... elle ne me coûta pas à... à cette époque.

— Je le sais, et maintenant ?

— Oh ! maintenant... Sincèrement, mon ami, croyez-vous que je serais fautif si je ne tenais pas la parole donnée ?

— Non certes ! il faut la vocation pour faire un bon religieux !

— Et puis, je verrai... j'attendrai... Peut-être dans un an ou deux...

— Tu crois donc que l'amour du cloître peut venir comme ça ?

— Je redoute de tenir mon engagement, mais avec l'aide de Dieu un peu de calme se fera sans doute dans mon âme. Je vais partir, aller loin, très loin, et ce n'était pas pour assister à la noce de Danielle que j'étais venu... mais pour vous dire adieu, à vous tous...

— Deviens-tu fou ? s'écria Mosette, en se reculant brusquement et en le dévisageant. Que signifient tes paroles ? Tu vas partir ? aller très loin ? Tu vas prier Dieu de mettre la paix dans ton âme ? Explique-toi ou sinon je croirais que tu perds la tête ou bien, ma parole, que moi-même je ne suis plus dans mon état normal ; j'entends de singulières choses depuis un instant...

— Je vais partir, reprit Bénédicte, je n'assisterai pas au mariage de Danielle et... voici pourquoi...

Les raisons qu'il donna, Mosette me les confia le soir même, après m'avoir répété toute leur conversation, tandis que la servante courait en hâte prévenir M. Grébin d'une indisposition subite de Nielle, et tandis que le jardinier, ahuri d'une semblable commission, courait aussi à la mairie et de là à l'église, avec quelques lignes de Mosette relatant le même fait.

— Ah mon Dieu ! se dirent entre elles les commères, s'arrêtant de porte en porte dans les rues du village, se répétant la nouvelle, il arrivera un malheur, bien sûr, Mlle Rosalie l'avait bien prédit. Ils étaient treize à table !

Les Grébin, qui vinrent le jour suivant en quête de nouvelles, ne virent même pas la fiancée. Ils parurent d'ailleurs médiocrement convaincus de cette indisposition qui, paraît-il, s'aggrava sans que le médecin fût appelé, et, vers la fin de la semaine, la servante ayant sans doute jassé plus qu'il fallait, ils se présentèrent de nouveau, avec l'intention bien arrêtée de savoir le fin mot de cette comédie.

Il n'y a pas à le cacher, le père Grébin se servit de cette expression !

Bien que Mosette s'obstinât à affirmer la maladie de sa fille, leur discussion tourna à l'aigre et le pépiniériste, qui ne passait pas sans raison pour être un homme emporté, prompt aux décisions violentes, déclara nettement que, puisqu'il en était ainsi, Mlle Danielle resterait mademoiselle toute sa vie si elle n'avait point d'autre époux qu'Hector.

Ah mais ! Est-ce que vous vous imaginez, par hasard, qu'ils voulaient être la risée du village !

Ils n'ignoraient point ce qu'on disait de-ci et de-là, et puisqu'il en était ainsi, ils rompaient !

— C'est le treizième qui est la cause de toutes ces choses ! soupira Mlle Rosalie.

Si vous saviez que de langues il délia, ce malheureux treizième. Du matin au soir, pendant plus de quinze jours, on parla de lui et des malheurs que sa présence au repas des fiançailles avait annoncés.

La boutique de mercerie que tenait la vieille fille, sur la place de l'Eglise, ne dé-

semplait pas de ces quinze jours, et les commères bavardaient, bavardaient. Danielle mourrait, ou bien elle serait malheureuse toute sa vie ! En tout cas, elle ne se marierait pas : Elle restera fille, comme moi, disait Mlle Rosalie, et ce n'est point toujours gai ! ajoutait-elle naïvement.

Aussi quel fut l'étonnement de tout le monde, lorsqu'on vit de nouveau son nom aux grilles de la mairie. Elle épousait un bon et brave garçon qu'elle aimait et dont elle était aimée : Bénédicte, le treizième à table !

De même qu'elle avait, au dernier moment, refusé Hector Grébin avec un autre nom dans le cœur, de même la conscience de Bénédicte s'était révoltée à l'idée du monastère, ayant l'âme remplie du souvenir de Danielle. Voici quatre ans qu'il sont mariés et qu'ils font mentir la croyance bête des gens superstitieux.

Monsieur le maire n'a dressé aucun acte de décès dans la famille, mais il a, au contraire, enregistré dernièrement la naissance d'une petite Nielle aux yeux bleus comme ceux de sa mère, venue au monde un matin de printemps avec la première aubade des oiseaux.

Les mots en Tour Eiffel, répondant à la question posée samedi sont : Fontaines lumineuses, Rue du Caire, Paris, Galerie, Progrès, Science, Est, Ouest. — Aucune réponse juste.

Problème.

Trouver un nombre de 3 chiffres qui, lû à l'envers, est les deux tiers de ce nombre. — Prime : Le livret de la Fête des Vignerons.

Au nombre des articles publiés par *l'Illustration nationale suisse* du 17 Mai, on remarque : Recherches sur les exécuteurs des hautes-œuvres à Neuchâtel ; — Scènes de mœurs romandes : Le tramway du midi ; — Chronique scientifique d'Emile Yung, etc. — Et parmi les gravures un excellent portrait de M. Turrettini, président du Conseil administratif de Genève ; — puis un gracieux paysage : Devant le chalet.

La 3^e livraison de la *Campagne de 1799 en Suisse*, par le capitaine BOILLOT, vient de paraître à la Librairie militaire de Neuchâtel (80 c. la liv.). Sommaire : Invasion des Grisons. — Prise du Luziensteig. — Défaite d'Auffenberg. — Echec essuyé par Hotze. — Loison battu à Dissentis. — Lecourbe pénétre dans l'Engadine. — Combats de Remus, Martinsbruck. — Marche de Dessoles en Valteline. Réunion du pays des Grisons à l'Helvétie. — Victoire de l'archiduc Charles à Ostrach et Stockach. — Comme supplément : Deux cartes coloriées : Opérations dans les Alpes le 14 mai. — Opérations en Suisse le 23 mai.

Voici une très jolie anecdote en patois de La Côte :

Dein lo vilho teimps io l'étai onco de mouda à Begnins d'alla veilli lé zons tzi li zautres, por espargni lo bou et lo

craissu, duè pernettè, la mare et la felhie, allavont soveint conta dâi zistoires et passa la veilli tzi Djan-Daniet. Onna né que to parâi que volliâvè sè réduire dè bou n'hâora et que ne savâi pas coumeint se débarassi de eliau duè fennè que restavont adé tie et l'eimbètavont, l'au dit : « Accutavé, François, se d'étiön tzi vo de mein irè. »

Traduction : Dans le temps où c'était encore l'habitude à Begnins d'aller veiller les uns chez les autres, pour épargner le bois et l'huile, deux femmes, la mère et la fille, allaient souvent conter des histoires et passer la veillée chez Jean-Daniel. Un soir que celui-ci désirait aller se coucher de bonne heure, et ne savait comment se débarrasser de ces deux femmes qui l'ennuyaient, il dit à la mère : « Ecoutez, François, si j'étais chez vous, je m'en irais. »

Un docteur de Lausanne nous racontait que, soignant un de nos vignerons de Lavaux pour un mal d'yeux, il lui avait formellement interdit de boire du vin jusqu'à entière guérison. Mais dans sa dernière visite, le docteur s'aperçoit immédiatement que son client n'a pas suivi ses conseils.

— Vous avez bu du vin, lui dit-il, vous ne pouvez le nier ; vos yeux sont enflammés et tout est à recommencer.

— C'est vrai, monsieur le docteur, répond le vigneron, mais je ne pouvais pourtant pas laisser tomber la baraque pour sauver deux mauvaises fenêtres.

Moyen de lire les lettres effacées sur une vieille pièce de monnaie. — Faire chauffer au rouge une barre de fer de même largeur que la pièce, puis l'approcher à un demi-centimètre de celle-ci. Les parties en relief repaîtront et on pourra lire. A mesure que le fer se refroidit, la pièce redevient comme par le passé.

Moyen de raccommode la faïence cassée. — Prenez de la chaux vive et réduisez-la en poudre très fine, passée au tamis de soie ou broyée sur le marbre, au point d'être impalpable ; prenez du blanc d'œuf, composez-en avec la poudre une espèce de colle dont vous joindrez les deux parois opposées de la faïence que vous voudrez rejoindre ; et les remplaçant l'une contre l'autre, comme elles doivent l'être, tenez-les serrées et en état pendant dix minutes.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements. J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 100,50 Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.